

Caen, le 20 septembre 2017



Madame, Monsieur le chef d'établissement le conseiller principal d'éducation, le professeur documentaliste

## Objet : Lettre de rentrée IA-IPR «Établissements et Vie Scolaire»

#### Rectorat

Inspecteurs d'Académie Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

> Dossier suivi par Thierry Arnoux et Daniel Delaporte

> > IA/IPR Etablissements et Vie Scolaire

> > Téléphone 02 31 30 15 35

> > Télécopie 02 31 30 16 41

Mél. thierry.arnoux @ac-caen.fr

daniel.delaporte @ac-caen.fr

168, rue Caponière

14061 CAEN CEDEX

www.ac-caen.fr

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels, chefs d'établissements, professeurs documentalistes, conseillers principaux d'éducation et plus généralement, une bonne rentrée pour tous.

La circulaire n° 2017-045 du 09/03/2017, elle-même complétée par le discours du Ministre, nous invite particulièrement à renforcer la confiance, à renforcer les valeurs de la République, à développer plus encore l'excellence et la bienveillance.

### Pour les professeurs documentalistes :

- L'adaptation, voire la réécriture des projets d'établissement à l'aune de la feuille de route académique doit fournir une opportunité favorable pour poursuivre et actualiser la formalisation du projet info-documentaire dans lequel l'éducation aux médias et à l'information, le développement des compétences de lecture sont particulièrement à privilégier. Le ministre souhaite, notamment, porter l'effort sur le développement du goût pour la lecture et sur le plaisir du texte.
- Les animateurs de Bassin seront attentifs, dans le cadre des réunions de secteur à consacrer 2 des 3 journées, à une question portant sur l'éducation aux médias et à l'information, et à une thématique sur les questions de perfectionnement des compétences en lecture.

# Pour les Conseillers Principaux d'Education :

- Le développement des « enquêtes locales de climat scolaire » (ELCS) se poursuivra afin d'accompagner les équipes dans des démarches profitables aux apprentissages des élèves et à un exercice professionnel serein.
- Le renforcement de la démocratie au collège et au lycée permettant aux élèves d'être acteurs de la vie de leur établissement, dans le cadre de la mise en place du parcours citoyen.
- La mise en place du programme « devoirs faits » dans un objectif d'articulation de l'action des différentes parties prenantes et d'implication des acteurs de la vie scolaire.
- Les pratiques numériques des élèves et le développement de leurs compétences pour un usage citoyen.
- La poursuite de la réflexion et l'accompagnement des équipes pour l'élaboration des volets éducatifs des projets d'établissements et projets d'internats.

Nous attirons l'attention des chefs d'établissement, des CPE et des professeurs documentalistes sur la date limite <u>du **08 octobre**</u> pour s'inscrire aux formations continues figurant au PAF.

S'agissant des personnels de direction de nombreuses offres du PAF encadrement sont proposées (notamment Analyse de Pratique Professionnelle p 53 et la Communication Non Violente p 55...)

S'agissant des réunions de bassin d'éducation professeurs documentalistes et CPE, un ordre de mission sans frais sera adressé aux participants quand les dates et lieux des rencontres seront stabilisés et communiquées par les animateurs de bassin à la DIFOR.

Avec la souplesse nécessaire, la répartition fonctionnelle et géographique de nos missions demeure, pour tous les établissements, personnels de direction stagiaires, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation :

### **Thierry ARNOUX**

### Daniel DELAPORTE

BE Nord Cotentin

BE Pays d'Auge

BE Centre Manche

BE Sud Manche

BE Bocage Virois

BE Bocage Virois

BE Bessin

BE Caen Sud

Les collèges de CREULLY, COURSEULLES, BE Grand Caen Nord OUISTREHAM, BLAINVILLE s/Orne.

Cette année, nous accompagnerons une promotion de 17 personnels de direction stagiaires. Pour ces personnels recrutés en 2017, deux visites sont prévues : la première fin novembre/début décembre et la seconde en fin de deuxième trimestre.

S'agissant des stagiaires professeurs documentalistes et CPE, une inspection systématique sera conduite, en mai, en vue de la titularisation.

S'agissant des autres personnels CPE et professeurs documentalistes, nous allons mettre en œuvre les nouveaux dispositifs PPCR « *Parcours professionnels, carrières et rémunérations »*. Nous rappelons qu'en dehors des rendez-vous de carrière (au 6<sup>ème</sup>, au 8<sup>ème</sup>, et au 9<sup>ème</sup> échelon), des visites d'accompagnement et d'aide sont prévues à la demande des intéressés.

Il convient enfin de rappeler le rôle particulier qu'exerceront certains collègues de l'académie :

Aurélie YANOWSKY (professeure documentaliste au collège F. Truffaut d'Argentan, Sabrina DUBOIS CPE au Lycée Fresnel de Caen sont professeurs formateurs académiques (PFA) et interviennent à ce titre à l'ESPE dans les formations initiales. Nicole JUNQUA (Lycée Fresnel de Caen) et Caroline GIRARD (Collège Michelet de Lisieux) sont respectivement chargées de la mise en œuvre des stages de formation continue du PAF pour les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation. Frédérique YVETOT (professeure documentaliste au collège de St Martin des Champs) assure la mission d'Interlocuteur Académique pour les Technologies de l'Information et de la Communication (IATICE), la mission au Centre Académique de Ressources Informatiques et Multimédia (CARIM) et l'animation du site disciplinaire (ASD).

Nous remercions les tuteurs de formation des stagiaires, et les animateurs de bassin pour leur coopération, leur engagement leur sérieux et leur efficacité.

Nous vous adressons tous nos encouragements pour que cette année soit pleinement réussie.

Thierry ARNOUX IA-IPR EVS

Daniel DELAPORTE IA-IPR EVS